



HAL
open science

La mémoire culturelle tunisienne à travers la musique et l'intégration créative

Rachid Cherif

► **To cite this version:**

Rachid Cherif. La mémoire culturelle tunisienne à travers la musique et l'intégration créative. FOU-NOUN, 2014, 10, pp.28-31. hal-04180661

HAL Id: hal-04180661

<https://hal.science/hal-04180661v1>

Submitted on 19 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

Public Domain

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La mémoire culturelle tunisienne à travers la musique et l'intégration créative

Rachid Cherif

Maître Assistant à l'Institut Supérieur de Musique / Université de Sousse

« L'étude comparative des cultures montre qu'il ne semble pas y avoir de contradiction entre la singularité que peut représenter une identité musicale et la tendance - universellement partagée - à vouloir afficher cette singularité. L'identité, qu'elle se manifeste à travers la musique ou tout autre domaine culturel, constitue l'attribut le plus précieux de l'homme et le plus indispensable à sa vie affective, individuelle, personnelle et sociale. Ses manifestations parfois implicites, de même que son caractère protéiforme, complexe et dynamique, la rendent difficilement définissable de façon univoque ».¹

La Tunisie est riche sur le plan culturel dont la musique est l'un des vecteurs essentiels. Nous pouvons dire que les acteurs du domaine musical se trouvent aujourd'hui confrontés à de nouvelles ambiances sonores qui manifestent des contradictions et des oppositions plus ou moins bien vécues. Dans la majorité des pièces musicales actuelles, vocales ou instrumentales, on peut facilement saisir que le musicien s'exprime pour manifester d'une part l'appartenance à son pays voire à son ethnie et d'autre part pour témoigner de sa perception du monde contemporain en adhérant à une modernité à vocation universelle.

Cet article se focalise sur la musique tunisienne qui se trouve au cœur du patrimoine culturel et, notamment - comme le laisse entendre le titre - sur les paramètres qui entrent dans la construction d'une mémoire d'ordre culturel et surtout musical à travers laquelle une communauté se reconnaît.

La notion de mémoire culturelle

En Tunisie, le discours institutionnel valorise la notion de mémoire culturelle dans la mesure où elle permet de sensibiliser la population aux origines et de susciter l'adhésion au sentiment national. La mémoire culturelle est le fondement de la construction identitaire et constitue un espace symbolique sur lequel l'État construit l'imaginaire collectif de la nation en appuyant la représentation de l'histoire et en organisant avec soin son articulation par des manifestations culturelles, privées ou publiques, comme les festivals, les commémorations

¹ FERNANDO (Nathalie), « La construction paramétrique de l'identité musicale », *Cahiers d'ethnomusicologie*, Vol. 20, Identités musicales, Ateliers d'ethnomusicologie, Georg, Genève, 2007, p. 64-65.

officielles ou les fêtes familiales. Ainsi, la mémoire culturelle met en valeur des symboles consolidant le sentiment d'appartenance et d'unité.



Figure 1 : Ensemble musical dirigé par Makram Lansari, 8 mai 2013, le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes-Ennejma Ezzahra à Sidi Bou Saïd
Photo de Lassaad Kriaa

La culture contribue à la consolidation des liens sociaux au sein des communautés. Elle confirme et renforce l'estime de soi sur le plan individuel et collectif pour aboutir à un bien-être. On peut aussi, renforcer le sentiment d'appartenance à la société par le biais des activités culturelles et même faire face à des « problèmes de société » quand les mesures traditionnelles ne sont pas efficaces. En somme, la politique culturelle de la Tunisie répond à deux préoccupations : la prise de conscience de soi-même et du monde.



Figure 2 : L'Orchestre symphonique tunisien, dirigé par Hafedh Makni, 27 novembre 2012,
Théâtre Municipal de Tunis
Photo de Hafedh Makni

D'ailleurs, l'animation culturelle, l'encouragement de la production littéraire et artistique sont considérés comme un moyen agissant pour sauvegarder les valeurs sociales, améliorer le niveau de vie et apercevoir un avenir meilleur qui confirme l'espérance. Ainsi, la culture a une fonction sociale. Elle est facteur d'intégration, de conscientisation, de libération, de promotion et de productivité.

Le patrimoine musical tunisien comme identité culturelle

Dans les différentes cultures, la musique a toujours eu des structures, des syntaxes, des fonctions sociales et éducatives variées chez les peuples, les ethnies, les classes et les groupes sociaux. Selon Mahmoud Guettat, la Tunisie, par sa position géographique, tient une vocation méditerranéenne qui fait d'elle une terre de contacts où de multiples civilisations se sont superposées et mêlées. Cependant, les nuances de son art musical se caractérisent par un cachet essentiellement arabo-musulman. Ceci a entraîné une profonde interpénétration des deux langages musicaux, classique et populaire, qui, avec leur grande variété de genres et de styles, où souvent le profane se mêle au religieux, jouent un rôle fondamental dans toutes les occasions privées ou publiques.²

Les Tunisiens sont sollicités par plusieurs types de musiques qui expriment la diversité culturelle du pays. A cet égard, l'identité musicale tunisienne est significative, car toute musique, en tant que fait social et culturel, est, comme le rapporte Laurent Aubert, porteuse d'un ensemble de valeurs, à la fois éthiques (par l'ensemble de références auxquelles elle fait appel et qu'elle exprime selon les moyens qui lui sont propres) et esthétiques (à travers les

² GUETTAT (Mahmoud), « Visages de la musique tunisienne », *I.B.L.A.*, n° 150, Tunis, 1982, p. 227.

codes qu'elle met en œuvre et ses effets sur le psychisme).³ En général, l'identité joue le rôle d'un révélateur de notions qui dépassent le domaine de la production, de la pratique et de la consommation musicale. Plus précisément, à notre époque, elle est étroitement liée au concept de pluralité. Elle est, comme le souligne Noémie Pascal, un concept aux multiples facettes, lié à l'unité d'un tout face à lui-même, certes, mais également à l'unité d'un tout face à la réalité qui l'entoure.⁴

L'expression « patrimoine musical tunisien » est utilisée pour couvrir un ensemble de créations orales, de traditions et de coutumes qui caractérisent des groupes culturels donnés et qui restent ancrées dans la mémoire collective et la sensibilité nationale. Le patrimoine musical tunisien représente son interaction avec le monde, met en valeur sa sagesse et son génie créateur au fil du temps, par la sensibilité collective et son interaction avec les autres cultures. C'est un miroir qui reflète la diversité culturelle de la Tunisie dont l'interaction ne se limite pas à une génération donnée ou à une période historique donnée, elle est constante à travers les générations, au cours de toutes les époques, y comprise la nôtre.



Figure 3 : L'orchestre " awtar al-madina " créé en 1996 et dirigé depuis par Lassaad Zouari, 29 mars 2013 dans le cadre des concerts mensuels de la Rachidia, Théâtre Municipal de Tunis
Photo de Lassaad Zouari

« Considérer l'identité musicale comme une succession de clivages internes, entre l'être individuel et l'être social, peut donc être utile pour une première approche. Il s'avère, cependant, que les très nombreuses études de cas que l'ethnomusicologie apporte à la connaissance tendent à montrer que la personnalité musicale est un bien personnel qui se

³ AUBERT (Laurent), « Les ailleurs de la musique : Paradoxes d'une société multiculturelle », *La musique et le monde*, nouvelle série n°4, Maison des cultures du monde, France, 1995, p. 15.

⁴ PASCAL (Noémie), « Identités dans un monde de pluralité : musique(s) et société(s) au tournant du XXIe siècle », *Circuit : musiques contemporaines*, vol. 15, n° 2, 2005, p. 66, <http://id.erudit.org/iderudit/902356ar>, consulté le 18 avril 2013.

confond aussi avec les attentes sociales ».⁵ En Tunisie, selon Mourad Sakli, le paysage sonore est submergé, de par les courants de globalisation, par des expressions musicales exogènes provenant d'autres cultures. C'est que la musique des "culturellement riches", c'est-à-dire ceux qui arrivent à diffuser et à répandre leur musique à l'échelle presque planétaire grâce à des stratégies économiques efficaces, se substitue de plus en plus à l'expression musicale locale avec ses composantes techniques spécifiques.⁶

Les liens entre patrimoine musical et identité culturelle devraient être mis en évidence que ce soit par les ethnomusicologues, les anthropologues ou les sociologues. Le développement du patrimoine musical est associé à des discours sur l'ouverture culturelle et à des enjeux dépassant la simple dénomination d'une pratique musicale. On peut définir le patrimoine musical tunisien comme une pluralité qui se manifeste au sein d'une unité culturelle. Il s'agit d'un patrimoine vivant puisqu'il y a continuité et enrichissement continu. Nous pouvons dire qu'il est le fruit d'une tradition qui a soutenu un fondement identitaire et a joué un rôle considérable dans l'élaboration d'une mémoire musicale collective. Accorder de l'importance au patrimoine musical semble donc intéressant dans la mesure où il nous renseigne, entre autres, sur la genèse identitaire des individus. Il est fort intéressant aussi de penser à des moyens efficaces pour sa sauvegarde. De sa part, Mourad Sakli nous fait la suggestion suivante : « Si on admet que la musique tunisienne est aujourd'hui le témoin d'un élément parmi d'autres qui constituent l'espace sonore du consommateur tunisien, nous ressentons l'importance de la situation vis-à-vis de l'avenir de la musique tunisienne et du patrimoine tunisien à titre égal. En effet, cet avenir est tributaire, essentiellement, de ce que le jeune consommateur tunisien pourrait trouver dans l'espace sonore, étant lui-même le futur producteur selon le sens artistique et économique du terme ».⁷

Intégration créative musicale et mémoire culturelle, une association paradoxale ?

Nous lisons dans l'encyclopédie encarta, que l'intégration est un processus par lequel l'esprit assimile des connaissances, des influences ou des impressions. « La pensée musicale se structure autour d'un traitement métaphorique du fait sonore, aussi bien dans l'écoute que dans l'acte créatif ».⁸ La création musicale est indispensable à l'enrichissement et au renouvellement du langage musical contemporain. Sa place est importante dans la mesure où elle fera partie du patrimoine dans le futur. On doit donc soutenir la création et l'innovation et aider à l'émergence de nouvelles œuvres. Il est à noter qu'une société sans création et qui ne s'alimente que par son patrimoine risque d'être stérile, dépourvue des qualités nécessaires pour imaginer son présent et se propulser dans le futur. Certes, la création devrait interroger le passé en puisant dans le patrimoine ; mais elle doit révéler la valeur symbolique du monde d'aujourd'hui et confronter les nouvelles esthétiques.

« L'expérience musicale, comme toute expérience "esthétique", est un composé, variable dans l'espace, dans le temps et selon les individus, mais fondé sur des éléments constitutifs dont on peut préciser la racine anthropologique et suivre les multiples

⁵ DEFRANCE (Yves), « Distinction et identité musicales, une partition concertante », *Cahiers d'ethnomusicologie*, n° 20 : Identités musicales, Ateliers d'ethnomusicologie, Georg, Genève, 2007, p. 10.

⁶ SAKLI Mourad, « Musique tunisienne et univers sonore au XXIème siècle », p. 3, <http://www.imc-cim.org/programmes/WFM3/papers/session5/Sakli.pdf>, consulté le 15 avril 2013.

⁷ SAKLI Mourad, *al-Mûsiqâ al-tûnisiyya wa taḥaddiyât al-qarn al-jadîd* [La musique tunisienne et les défis du nouveau siècle], Bayt al-Hikma, Tunis, 2008, p. 26.

⁸ GIACCO (Grazia), « Musique et métaphores spatiales », *L'Enveloppe*, mars 2011, p. 12, http://www.lenveloppe.fr/cms/documenti/ARTICLES/musique_et_metaphores.pdf, consulté le 30 avril 2013.

développements et transformations d'une culture à l'autre ».⁹ On peut dire que la musique est un objet complexe à saisir pour les sciences sociales. Même si les pratiques musicales ont beaucoup à dire de la mémoire culturelle, ce n'est pas néanmoins qu'elles en sont l'authentique représentation sonore. C'est aux musiciens et musicologues d'identifier les identités musicales. Combien de termes ont été choisis ou inventés pour annoncer une nouvelle musique émergente ?



Figure 4 : "Hamdi Makhoul Quintet", 11 février 2010, Semaine de la musique instrumentale, Théâtre Ibn Rachik, Tunis
Photo de Hamdi Makhoul

La mémoire culturelle, et plus précisément la musique, suggère un vaste champ de productions riches et pourvues de multiples emprunts. Et d'une façon générale, l'appréciation de la musique implique plusieurs niveaux qui correspondent aux différents éléments constitutifs de l'expression musicale et de sa perception. La réalité des musiques tunisiennes ne prend sens que dans les contextes de leur production. C'est par des approches de terrain qu'on peut présenter les multiples aspects des pratiques musicales. On peut, en effet, avancer qu'il n'y aurait de personnalité musicale compositionnelle, qu'en relation avec le milieu dans lequel elle s'exprime. Jean-Jacques Nattiez nous rapporte qu'« il n'existe pas une essence de l'œuvre qui nous serait révélée dans sa lumineuse clarté par l'analyse ou le commentaire ; l'œuvre est, au contraire, le lieu d'une diversité de niveaux de pertinence stylistique et d'une diversité de paramètres constitutifs ».¹⁰

En guise de conclusion, nous dirons qu'il ne faut pas oublier l'effet de la mondialisation qui se manifeste à tous les niveaux. Il est complètement concevable, aujourd'hui, de passer d'une esthétique à une autre sans s'y sentir étranger. Ainsi, la recherche obstinée de nouvelles musiques apparaît souvent comme une nécessité dans la démarche créative. « Selon les cas, il peut donc y avoir double ou triple identité musicale, voire davantage ».¹¹ En somme, plusieurs éléments semblent se percevoir dans la majorité des cas de l'intégration créative musicale en Tunisie qui reste syncrétique.

⁹ MOLINO (Jean), « Du plaisir à l'esthétique : Les multiples formes de l'expérience musicale », *Musiques : Une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, vol. 5 : L'unité de la musique, Jean-Jacques Nattiez, Actes Sud/Cité de la Musique, Arles /Paris, 2007, p. 1173-1174.

¹⁰ NATTIEZ (Jean-Jacques), « Interprétation et authenticité », *Musiques : Une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, vol. 2 : Les savoirs musicaux, Jean-Jacques Nattiez, Actes Sud/Cité de la Musique, Arles /Paris, 2004, p. 1143.

¹¹ DEFANCE (Yves), « Distinction et identité musicales, une partition concertante », op. cit, p. 16.

Références bibliographiques

- ✓ AUBERT (Laurent), « Les ailleurs de la musique : Paradoxes d'une société multiculturelle », *La musique et le monde*, nouvelle série n°4, Maison des cultures du monde, France, 1995, p. 13-25.
- ✓ DEFRANCE (Yves), « Distinction et identité musicales, une partition concertante », *Cahiers d'ethnomusicologie*, n° 20 : Identités musicales, Ateliers d'ethnomusicologie, Georg, Genève, 2007, p. 9-27.
- ✓ FERNANDO (Nathalie), « La construction paramétrique de l'identité musicale », *Cahiers d'ethnomusicologie*, Vol. 20, Identités musicales, Ateliers d'ethnomusicologie, Georg, Genève, 2007, p. 39-66.
- ✓ GIACCO (Grazia), « *Musique et métaphores spatiales* », *L'Enveloppe*, mars 2011, p. 1-13,
http://www.lenveloppe.fr/cms/documenti/ARTICLES/musique_et_metaphores.pdf, consulté le 30 avril 2013.
- ✓ GUETTAT (Mahmoud), « Visages de la musique tunisienne », *I.B.L.A.*, n° 150, Tunis, 1982, p. 227-240.
- ✓ MOLINO (Jean), « Du plaisir à l'esthétique : Les multiples formes de l'expérience musicale », *Musiques : Une encyclopédie pour le XXIe siècle*, vol. 5 : L'unité de la musique, Jean-Jacques Nattiez, Actes Sud/Cité de la Musique, Arles /Paris, 2007, p. 1154-1196.
- ✓ NATTIEZ (Jean-Jacques), « Interprétation et authenticité », *Musiques : Une encyclopédie pour le XXIe siècle*, vol. 2 : Les savoirs musicaux, Jean-Jacques Nattiez, Actes Sud/Cité de la Musique, Arles /Paris, 2004, p. 1128-1148.
- ✓ PASCAL (Noémie), « Identités dans un monde de pluralité : musique(s) et société(s) au tournant du XXIe siècle », *Circuit : musiques contemporaines*, vol. 15, n° 2, 2005, p. 55-72, <http://id.erudit.org/iderudit/902356ar>, consulté le 18 avril 2013.
- ✓ SAKLI Mourad, *al-Mûsîqâ al-tûnisiyya wa tahaddiyât al-qarn al-jadîd* [La musique tunisienne et les défis du nouveau siècle], Bayt al-Hikma, Tunis, 2008, 83 p.
- ✓ SAKLI Mourad, « Musique tunisienne et univers sonore au XXIème siècle », p. 1-4, <http://www.imc-cim.org/programmes/WFM3/papers/session5/Sakli.pdf>, consulté le 15 avril 2013.